



## La Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*) en Wallonie, évolution du statut et analyse de la nidification en Basse-Meuse liégeoise.

par Dominique TESTAERT <sup>1</sup>

*La totalité des données de Rémiz penduline en Wallonie sont analysées, depuis son apparition, en 1966, jusqu'en 1997. La Rémiz ne fut tout d'abord observée qu'en automne; les premières mentions printanières datent de 1984 et les premières tentatives de nidification de 1987. Deux cas de nidification ont été prouvés en 1993 et l'espèce niche depuis lors annuellement en Basse-Meuse liégeoise. En 1995, un cas y fit l'objet d'un suivi détaillé.*

### Introduction

Observée pour la première fois le 30 septembre 1966 à Chertal (FONTAINE, 1967), la Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*) est restée occasionnelle en Belgique jusqu'en 1982 (DIEDERICH & LAFONTAINE, 1984). Les observations hivernales se sont alors multipliées et la durée des séjours de l'espèce s'est mise à augmenter. Suite logique de cette évolution, les premiers cantonnements furent notés en 1987 aux marais d'Harchies (ANRYS, 1989) et à Oost-Maarland (GLINEUR, 1989). C'est à cette époque que l'on note une stabilisation des apparitions de l'espèce, avant une diminution (1990) précédant une nouvelle augmentation (1992). Parmi les sites fréquentés en Wallonie, notons particulièrement les marais d'Harchies, Latour, la réserve de Sclaigieux à Andenne-Seilles, l'étang de Virelles et la Basse-Meuse liégeoise.

---

(1) Faubourg Saint-Martin 59, B - 5570 Beauraing.

Le présent article retrace l'évolution de la présence de l'espèce en Wallonie, ce qui nous permet de mieux situer les observations réalisées en Basse-Meuse liégeoise. Nous nous attarderons ensuite sur le suivi approfondi effectué en 1995, la meilleure année actuellement pour la Rémiz en Basse-Meuse liégeoise.

## Matériel et méthode

L'analyse de l'évolution du statut est décrite d'après la totalité des données recueillies par la Centrale ornithologique Aves et par la Commission d'homologation (l'espèce n'est plus soumise à l'homologation depuis 1991) ainsi que sur la base des différents articles traitant le sujet publiés jusqu'en février 1998. L'évolution en Basse-Meuse liégeoise (Oost-Maarland compris) repose en plus sur des communications orales de divers observateurs.

Bien que l'espèce soit présente depuis quelques années en Basse-Meuse durant la période de reproduction, peu d'informations étaient disponibles à son sujet. L'observation d'un couple paradant début avril 1994 et la découverte d'un nid presque complet en novembre de la même année ont confirmé mes convictions et m'ont incité à entreprendre un suivi approfondi en 1995 afin de connaître la situation réelle de la Rémiz penduline dans cette région. Le site frontalier d'Oost-Maarland (B - NL) n'est pas concerné par ce suivi.

Début avril 1995, le repérage des Rémiz commence donc et la localisation des mâles chanteurs amène systématiquement à la découverte d'une ébauche de nid. Toutes les observations sont cartographiées, les activités des oiseaux et le stade d'avancement du nid sont notés de façon précise (Fig. 10). Afin d'obtenir un maximum d'informations sur le déroulement de la nidification, un couple nicheur bien précis est suivi plus particulièrement, celui qui occupe le site A (Fig. 9), découvert en 1994. Les avantages sont multiples : le mâle étant fidèle à son site (GÉROUDET, 1984) on peut supposer qu'il s'agit de celui de 1994, qui était déjà accompagné d'une femelle, et que sa maturité sexuelle est plus sûre (ce qui évite le risque de suivre un mâle cantonné réalisant ses premières constructions); le site est en outre connu par bon nombre d'ornithologues et, surtout, il est possible d'observer les oiseaux à distance sans les perturber.

## Evolution du statut en Wallonie

La première donnée de Rémiz en Wallonie concerne la capture en vue du baguage d'un oiseau le 30 septembre 1966 à Chertal (FONTAINE, 1967). L'espèce est ensuite restée occasionnelle jusqu'en 1982 et ne fournit que trois autres mentions, toutes en septembre-octobre et en Basse-Meuse liégeoise : 1 ex. capturé les 14.10.1969 et 29.09.1975 à Chertal et 5-6 ex le 30.09.1976 à Oost-Maarland. C'est à partir de 1983 que l'espèce est devenue régulière au passage, quoique toujours peu fréquente (DIEDERICH & LAFONTAINE, 1984). Comme le montre la Fig. 1, c'est entre 1987 et 1989 qu'un plus grand nombre d'oiseaux fut noté, avec des minima respectifs de 36, 30 et 44 exemplaires

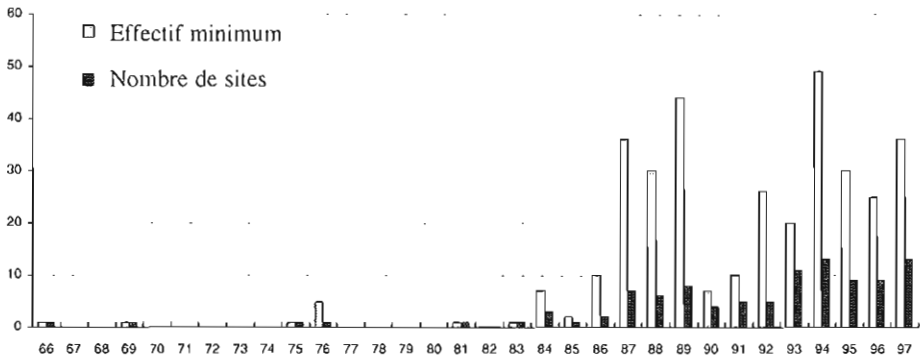


Fig. 1 - Nombres de *Rémiz pendulines* et de sites d'observations en Wallonie de 1966 à 1997. - Numbers of Penduline Tits and of record sites in Wallonia from 1966 to 1997.

en 1987, 1988 et 1989. Par la suite, on constate une diminution des observations en 1990 et 1991 puis une nouvelle augmentation.

L'évolution des observations (Fig. 2 à 6) met en évidence le processus d'installation de la *Rémiz penduline* en Wallonie. Il reflète bien le mode d'expansion de l'espèce en bordure de son aire de répartition tel qu'il a été observé dans plusieurs régions. En marge de ses mouvements migratoires, la *Rémiz* se caractérise en effet par une errance postnuptiale qui contribue probablement à la progression vers l'ouest de son aire de reproduction. L'observation de l'espèce en dehors de la période de nidification et de ses voies de migration normales rend donc la découverte ultérieure d'un nid envisageable si l'on sait que lors du passage ou de l'errance certains individus peuvent s'arrêter en cours de route, lors du retour, dans un biotope approprié (TRICOT, 1967; FLADE *et al.*, 1986; BEKHUIS *et al.*, 1993). Les oiseaux de passage chez nous viennent du nord, du centre et de l'est de l'Europe et vont hiverner principalement en Espagne (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997).

Les premières apparitions de l'espèce en Wallonie ont eu lieu durant la période de dispersion post-nuptiale et de migration automnale que constituent les mois de septembre et octobre (Fig. 2). C'est en 1984 que des *Rémiz* sont notées pour la première fois lors de la migration printanière (avril - Fig. 3). Les observations continuent à augmenter et à partir de 1985 s'inscrivent aussi hors des périodes migratoires (Fig. 4). C'est ainsi qu'on note le premier séjour hivernal, qui s'étale de novembre 1985 à mars 1986 aux marais d'Harchies. L'année suivante (1987), on observe les premiers cantonnements (deux, peut-être trois) sur ce même site ainsi qu'au site frontalier belgo-hollandais d'Oost-Maarland (un canton). Si l'absence de femelle excluait une nidification sur le premier site, c'est par contre un malheureux concours de circonstances qui a amené à l'échec de la nidification sur le second. Un pêcheur a en effet dégagé un sentier passant

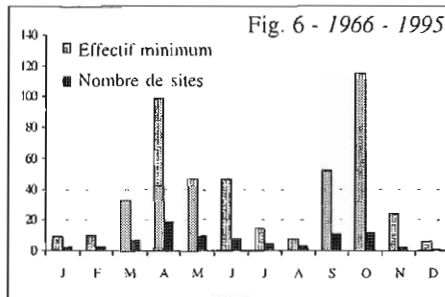
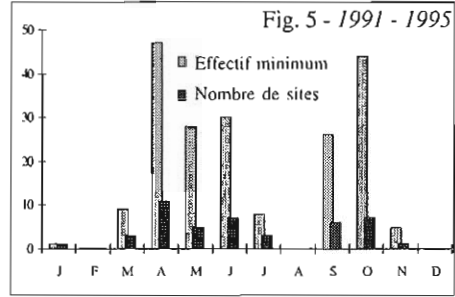
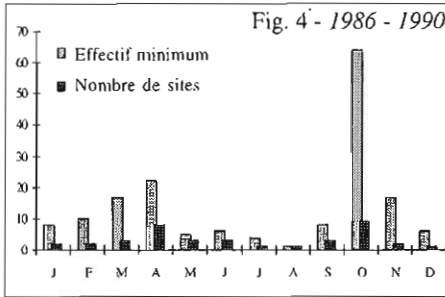
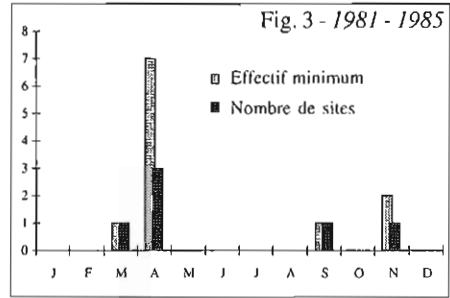
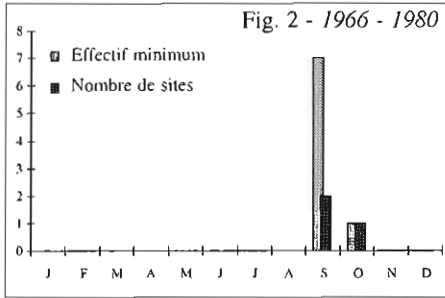


Fig. 2 à 6 - Répartition mensuelle des observations de Rémiz penduline en Wallonie. - Monthly distribution of Penduline Tit's records in Wallonia.

juste sous le nid occupé, faisant disparaître du même coup celui-ci et le couple n'a, hélas, pas entrepris une construction de remplacement.

Il faut attendre 1990 pour observer à nouveau des oiseaux cantonnés en Wallonie et c'est en 1993 seulement que la nidification est prouvée. Deux couples se reproduisirent alors sur des rives de cours d'eau : un dans une zone humide voisine de la Sambre canalisée à Tamines (BERTRAND, 1993) et un en bordure de Meuse, sur la presqu'île du Petit-Gravier à Petit-Lanaye (KEULEN *et al.*, 1994; KEULEN, 1996). La Rémiz ne niche pas en 1994 mais, à partir de 1995, la nidification est prouvée chaque année en Wallonie, en Basse-Meuse liégeoise. En 1997, un couple se reproduit également à Latour (R. Dujardin, com. orale).

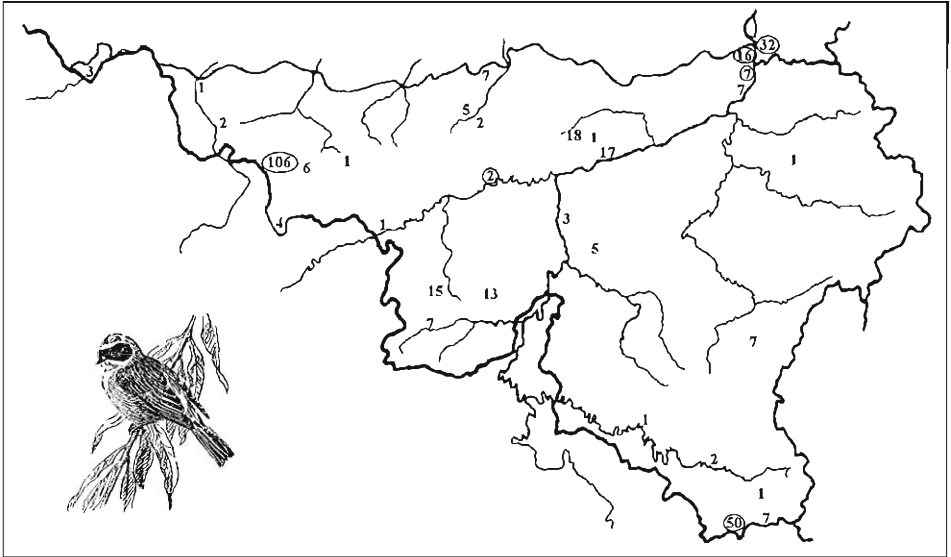


Fig. 7 - Répartition des observations de Rémiz penduline en Wallonie (nombres d'ex.); les cercles indiquent les sites de nidification certaine ou probable (y compris Harchies 1999). - Distribution of Penduline Tit's records in Wallonia (numbers of birds); circles point out probable and confirmed breeding sites.

Depuis son apparition en Wallonie, l'espèce a fréquenté 34 sites différents (y compris le site frontalier d'Oost-Maarland) (Fig. 7). Le plus important est constitué par les marais d'Harchies, où cependant aucune nidification n'a encore abouti malgré plusieurs tentatives. (Une nichée à l'envol a enfin été observée fin mai 1999 - B. Gauquie, A. Malengreau, X. Vandevyvre.)

Curieusement, on remarque depuis 1991 l'absence de données hivernales, sans que l'on puisse l'expliquer.

## Evolution du statut de la Rémiz penduline en Basse-Meuse liégeoise

### 1. Chronologie.

Après les premières mentions nationales de 1966, 1969 et 1975, toutes effectuées lors de séances de baguage à Chertal, c'est sur le site frontalier d'Oost-Maarland que 5 à 6 Rémiz sont observées en 1976, toujours en automne. Il faut ensuite attendre onze ans avant de recontacter l'espèce en Basse-Meuse liégeoise, mais cette fois-ci en période de nidification. A partir de 1987, les observations suivantes sont connues :

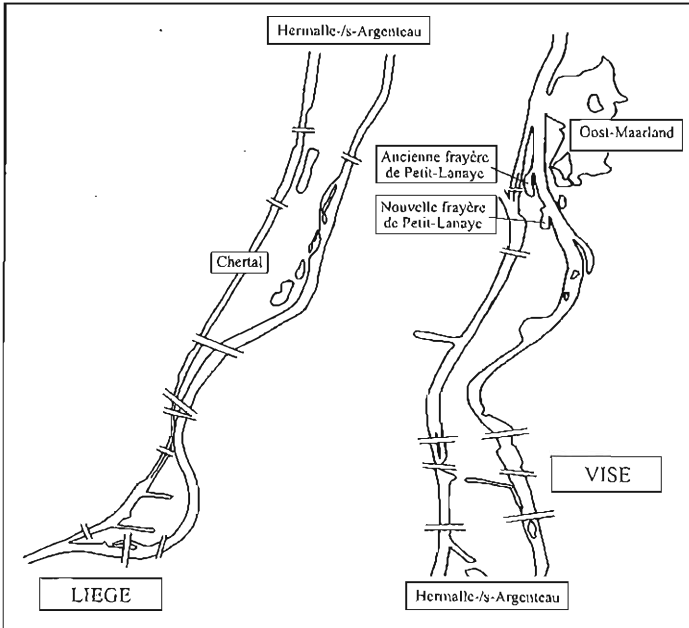
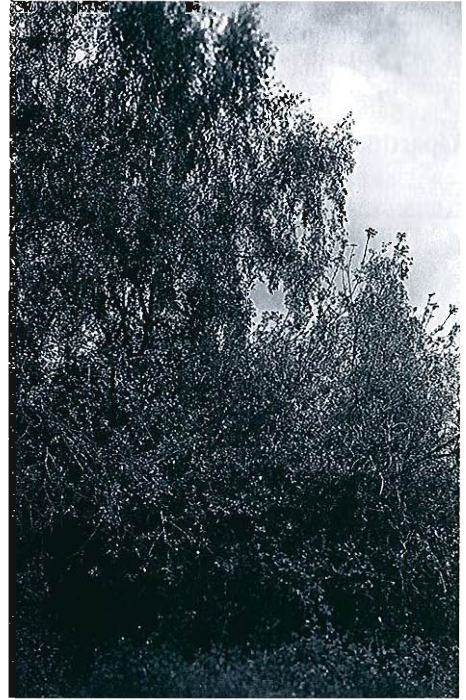
**1987** : nidification : une tentative de nidification et un mâle non-apparié à Oost-Maarland (GLINEUR, 1989; LEMMENS, 1990).

passage : aucune donnée.

- 1988** : aucune donnée.
- 1989** : nidification : un couple est cantonné à Oost-Maarland mais aucune construction (LEMMENS, 1990).  
passage : deux adultes et deux jeunes le 24 septembre (Ph. Lucas) et deux exemplaires le 4 novembre à Oost-Maarland (LEMMENS, 1990).
- 1990** : nidification : une tentative de nidification à l'ancienne frayère de Petit-Lanaye (KEULEN *et al.*, 1994); un canton à Oost-Maarland (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).  
passage : aucune donnée.
- 1991** : nidification : un canton à l'ancienne frayère de Petit-Lanaye (KEULEN, 1996).  
un canton à Oost-Maarland (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).  
passage : aucune donnée.
- 1992** : aucune donnée.
- 1993** : nidification : la nidification est prouvée à l'ancienne frayère de Petit-Lanaye et un jeune fraîchement sorti du nid est observé en juin à la nouvelle frayère (KEULEN, 1996); deux nidifications à Oost-Maarland (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).  
passage : aucune donnée.
- 1994** : nidification : un couple parade le 7 avril à l'ancienne frayère de Petit-Lanaye et découverte du nid au stade 9 (Fig. 10) le 2 novembre (obs. pers.); deux cantons à Oost-Maarland (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).  
passage : aucune donnée.
- 1995** : nidification : deux nidifications prouvées, une nidification possible et deux cantons à Petit-Lanaye; un canton à Hermalle-sous-Argenteau et trois cantons à Oost-Maarland (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).  
passage : aucune donnée.
- 1996** : nidification : un canton à Petit Lanaye (obs. pers.); une nidification probable à Hermalle-sous-Argenteau (découverte du nid complet en mai 1997 - obs. pers.); un couple se reproduit à Oost-Maarland (A. Lays, F. Doblestein, obs. pers.) où un autre mâle est cantonné (obs. pers.).  
passage : aucune donnée.
- 1997** : nidification : une nidification à Oost-Maarland (F. Doblestein, obs. pers.); deux cantons probables à Petit-Lanaye (obs. pers.); un canton à Hermalle-sous-Argenteau (obs. pers.).  
passage : un oiseau entendu le 1<sup>er</sup> avril à l'île de Franche-Garenne à Hermalle-sous-Argenteau (obs. pers.); un oiseau entendu le 19 avril à la gravière d'Hermalle-s-A. (obs. pers.); quatre oiseaux le 4 août à Chertal (obs. pers.).

## 2. Sites de nidification connus depuis 1995.

La Rémiz penduline construit habituellement son nid à proximité d'étendues d'eau ou de zones humides (GÉROUDET, 1984; ANRYS, 1989). En 1995, 6 nids sur un total de 12 connus, ont été édifiés à une dizaine de mètres d'une étendue d'eau. L'arbre de prédilection est le saule (*Salix spp.*), dont les branches tombantes et flexibles fournissent la fourche adéquate pour l'accrochage du nid (ANRYS, 1989). Sur les vingt-deux nids connus depuis 1991, seuls deux ont été construits sur une autre essence : le bouleau verruqueux (*Betula pendula*). KEULEN (1996) signale également un nid incomplet dans un buisson bas de peuplier tremble (*Populus tremula*).



Photos 1 et 2 - Sites de nids A et B de la Rémiz penduline à Petit-Lanaye en 1995; sur le site A (gauche), le nid est visible. - Nestsites A and B of the Penduline Tit at Petit-Lanaye in 1995; on the site A (left), the nest is visible.

Fig. 8 - Carte des sites de la Basse-Meuse. - The Basse-Meuse valley between Liège and Maastricht.

L'habitat où les différents mâles se sont cantonnés est constitué de bosquets à végétation luxuriante, principalement des saules (*Salix alba*, *Salix viminalis*) sous lesquels se développe une strate arbustive et herbacée dense et continue.

### Répartition et dénomination des cantons

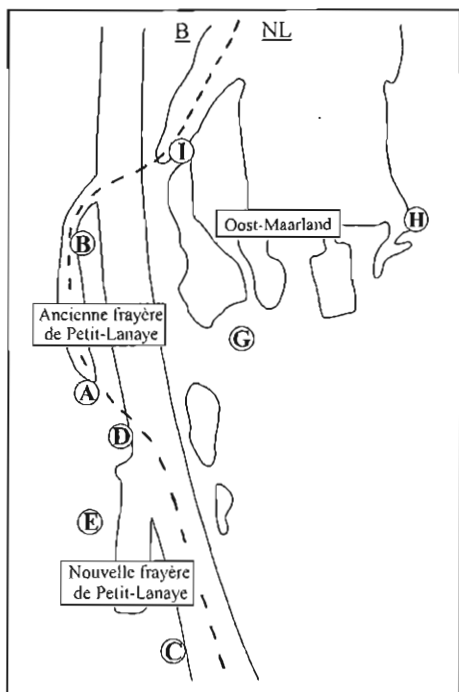


Fig. 9 - Répartition des cantons de Rémiz penduline à Oost-Maarland et Petit-Lanaye. - Distribution of the Penduline Tit's territories in Oost-Maarland and Petit-Lanaye.

Les sites de nidification de la Rémiz peuvent être regroupés géographiquement en trois zones :

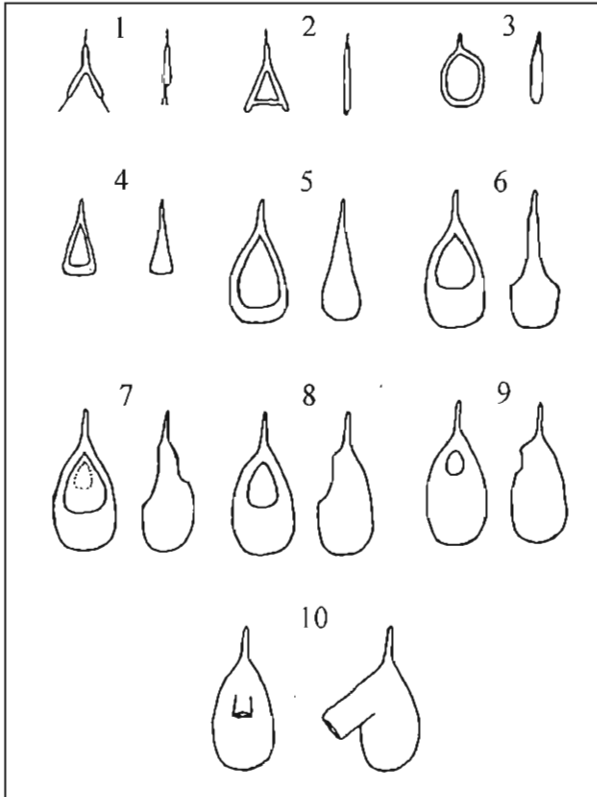
- Oost-Maarland : cette zone comprend l'ensemble de la réserve de Eijsder Beemden (NL) et l'Isial (B). Un maximum de trois cantons (G, H, I - Fig. 9) y fut noté en 1995. La distance moyenne entre les premiers nids de ces trois couples est de 600 mètres, le minimum étant de 550 et le maximum de 655 mètres.
- Petit-Lanaye : cette zone comprend l'ancienne et la nouvelle frayères, leurs abords immédiats (B) y compris la presque île du Petit Gravier (NL). Le maximum de cinq cantons (A à E - Fig. 9) y est noté également en 1995. La distance moyenne entre les premières constructions est de 560 mètres, le minimum étant de 165 et le maximum de 1190 mètres.
- Hermalle-sous-Argenteau : cette zone située à 7,5 km en amont du canton le plus au sud de Petit-Lanaye consiste en une friche industrielle d'une vingtaine d'hectares, située en bordure du canal Albert, traversée par un petit ruisseau-égoût de quelque cinquante centimètres de large. C'est à partir de 1995 que l'espèce se cantonne sur ce site (canton F, hors Fig. 9).

### 3. Analyse de la nidification en 1995 : cas du canton A.

L'espèce est repérée sur le site le 7 avril. Le couple est très actif et les oiseaux sont rarement à plus de 50 mètres l'un de l'autre. Alors que le mâle ne cesse de crier et de récolter des matériaux pour l'édification de son nid, la femelle reste dans la cime des



arbres, où elle se nourrit. Durant ses "pauses", le mâle chante aux abords de l'ébauche du nid. Ceci précède en général la rencontre du couple dans la partie supérieure des arbres, où le mâle effectue la parade nuptiale. La durée moyenne des différents stades de construction des nids (Fig. 10) est basée sur les observations effectuées sur plusieurs sites en Basse-Meuse durant la saison de nidification de 1995 :



- Stade 1 : 1 à 2 jours
- Stade 2 : 1 jour maximum
- Stade 3 : 2 jours
- Stade 4 : 2 jours
- Stade 5 : 2 jours
- Stade 6 : 2 jours
- Stade 7 : 1 jour
- Stade 8 : 1 à 2 jours
- Stade 9 : 6 jours
- Stade 10 : 5 jours

Fig. 10 - Schéma de 10 stades de construction du nid chez la Rémiz penduline (vues de face et de profil). - Sketches of ten stages of the Penduline Tit's nestbuilding.

La durée totale calculée ici, 23 à 25 jours, correspond à une construction lente. Elle varie normalement de 12 à 25 jours selon que la femelle s'est présentée plus ou moins tôt (GÉROUDET, 1984) mais, dans notre cas, c'est tout à fait normal car il s'agit d'une estimation moyenne basée sur le suivi de différentes constructions. En Meuse belgo-hollandaise entre Maastricht et Thorn, SCHEPERS (1992) a obtenu une durée moyenne de construction allant de 3 à 4 semaines, les extrêmes étant de 12 jours et de 6 semaines. C'est à partir du stade d'avancement 6 ou 7 du nid que la femelle commence à apporter son aide. Dans un premier temps, elle aide le mâle à refermer les parois et s'occupe à aménager l'intérieur. Quand le nid est au stade 9, elle construit et termine l'entrée tout en alternant avec la finition intérieure; le mâle quant à lui continue la consolidation de l'édifice et de son point de fixation à la branche tombante.



Photo 3 - Site A, nid au stade 7. - Nestsite A, nest at stage 7. Petit-Lanaye, 1995. (Photo D. Testaert)

Si l'on compare les stades auxquels l'avancement de tous les nids suivis s'est arrêté, on voit que seuls les nids appartenant à un mâle apparié possèdent un goulot d'entrée; ceci va dans le sens de ce que l'on peut trouver dans la littérature, où l'on mentionne que la femelle est généralement responsable de la construction du goulot (CRAMP & PERRINS, 1993). La présence d'un goulot pourrait donc indiquer, lors de la découverte d'un nid en fin de saison, si ce nid a été construit par un mâle célibataire ou par un couple.

Alors que le nid n'en est qu'au stade 6, l'observation de deux accouplements le 15 avril présage une ponte proche. Le 28 avril, la femelle couve de façon quasi continue et pourchasse le mâle territorial sitôt qu'il s'approche du nid. La ponte est donc très probablement complète car, selon la littérature, ce n'est qu'au moment où la ponte est terminée que la femelle adopte ce comportement agressif vis-à-vis du mâle (GÉROUDET, 1984). Elle s'occupe cependant de temps en temps à rétrécir le goulot d'entrée du nid, à tel point que quatre jours plus tard, elle le déforme à chaque va-et-vient. Le mâle, qui est repoussé à chaque fois qu'il essaie de venir au nid, entame une seconde construction à une quarantaine de mètres. Aucune femelle ne se présente aux abords de son nouveau nid malgré ses longues périodes de chant. Alors que ce nid est entre les stades 6 et 7, il l'abandonne pour aller construire un troisième nid à une cinquantaine de mètres du premier nid et à une soixantaine de mètres du deuxième. Cette dernière construction sera abandonnée au stade 6 début juin.

Il faut attendre le 10 mai pour voir la femelle quitter le nid pour la première fois avec un sac fécal. L'éclosion a donc eu lieu et les va-et-vient de la femelle ont provoqué l'élargissement de l'entrée du goulot. Le 19 mai, elle nourrit activement et consolide

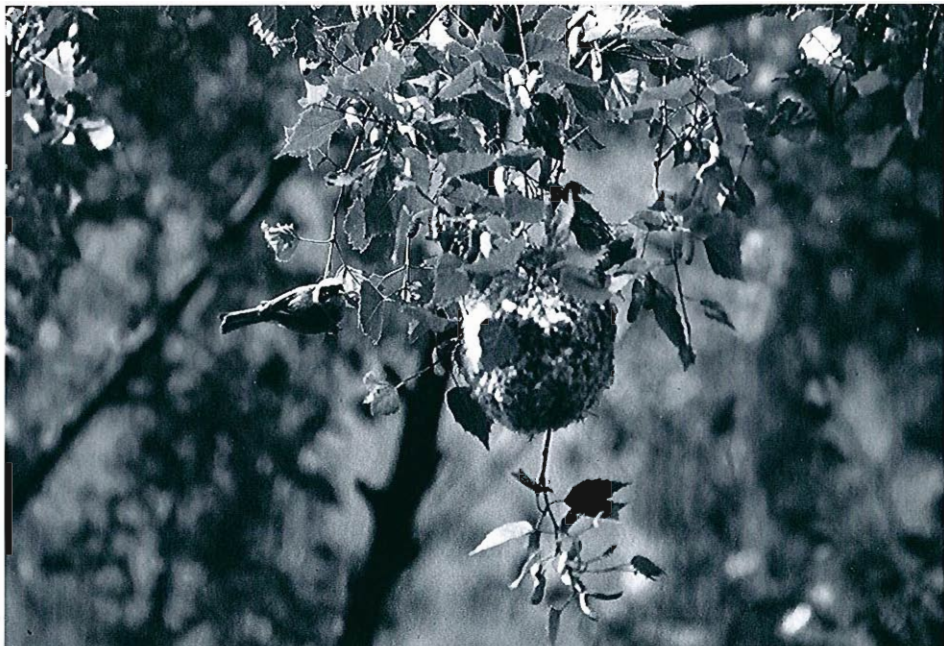


Photo 4 et 5 - Sites B (en haut, nid sur bouleau) et C (saule). - Nestsites B (above, nest on birch) and C (willow). Petit-Lanaye, 1995. (Photos D. Testaert)

occasionnellement le nid. Le 2 juin, elle n'entre plus dans le nid pour nourrir, l'envol des jeunes approche. Il a probablement lieu durant la première décade de juin. Sachant que les jeunes retournent dormir au nid durant les jours qui suivent leur envol (GÉROUDET, 1984), un passage le 16 juin en soirée me permet de connaître l'importance de la nichée, qui est de 5-6 jeunes. On peut donc considérer cette nichée comme normale, le nombre d'oeufs étant de 7 en moyenne, exceptionnellement 9 ou 10 (GÉROUDET, 1984). Il est intéressant de souligner que le mâle accompagnait la femelle et les jeunes avant que ceux-ci rentrent au nid. Les deux adultes se sont ensuite dirigés vers le troisième nid puis ont été perdus de vue.

Le suivi de l'ensemble des sites de la Basse-Meuse liégeoise a fourni, outre des informations sur la nidification, des données concernant trois comportements remarquables.

**Regroupement d'adultes aux abords de la nouvelle frayère de Petit-Lanaye.** Le 15 avril 1995, deux couples se nourrissent dans les bouleaux puis sur des tiges sèches d'orties de l'année précédente, aux abords de la nouvelle frayère de Petit-Lanaye. Un mâle y récolte une fibre de la tige en la décollant peu à peu de haut en bas tout en l'enroulant avec son bec, puis se déplace vers le site C distant de 400 mètres, suivi quelques secondes plus tard par une femelle. Il reste alors un couple dont la femelle du site A (baguée à la patte droite). Peu à peu, les deux oiseaux se dirigent à leur tour vers leur territoire : le site A, distant de 350 mètres. Ce type de regroupement en période de nidification n'a semble-t-il jamais été décrit dans la littérature.

**Vol de matériaux sur un nid occupé.** Le 23 avril, le mâle du site B vient prélever des matériaux aux points de fixation du nid 1 du site A durant l'absence des adultes territoriaux. Trois secondes plus tard, le mâle territorial venant de son ébauche du deuxième nid fonce sur le mâle B et le pourchasse puis revient brièvement au nid 1 avant de partir continuer sa deuxième ébauche. Il est connu que les nids abandonnés sont souvent démantelés au profit d'autres constructions (GÉROUDET, 1984 ; SCHEPERS, 1992). Dans le cas présent, le nid était toujours occupé : il contenait une ponte. Une observation similaire a été filmée le 22 juin au site E par L. Hanon (KEULEN, 1996). Le nid en question était au stade 9 et ne contenait pas de ponte. Le mâle intrus était vraisemblablement celui du site C.

**Vol en altitude d'un mâle célibataire.** Le 2 mai, le mâle du site F est fort mobile sur son territoire et ses émissions vocales fréquentes. Quelques minutes plus tard, je l'observe 700 mètres plus loin en terrain dégagé volant à haute altitude en direction du nord tout en criant. A 1.500 mètres de son nid, il effectue une grande boucle de 300 mètres de diamètre avant de revenir se poser près du site F. Ce comportement n'a jamais été décrit dans la littérature et pourrait vraisemblablement être rapporté à un mâle non apparié.

## Discussion

L'évolution du statut de la Rémiz en Basse-Meuse liégeoise (Oost-Maarland compris) est parallèle à celle observée aux marais d'Harchies, si ce n'est que dans ce site la rareté des femelles en pleine période d'activité nuptiale des mâles n'a semble-t-il encore jamais abouti à une nidification attestée. Ces deux sites restent actuellement les seuls où l'on observe des cantonnements annuels. Ailleurs en Wallonie, la Rémiz ne s'est installée que temporairement : une nidification à Tamines en 1993 (BERTRAND, 1993) et une à Latour en 1997 (R. Dujardin; com. orale). Les sites de la Basse-Meuse sont donc actuellement le noyau de la mini-population nicheuse wallonne avec annuellement de 1 à 5 cantons, dont 1 à 3 nidifications depuis 1995. Celle-ci reste cependant une année d'abondance particulière (9 cantons dont au moins deux nichées réussies) et remarquable par la découverte de nouveaux cantons en amont des sites connus antérieurement (TESTAERT & SCHEPERS, 1995).

Bien que présente depuis la fin des années 80, l'espèce ne fournit toutefois que rarement des données hors période de nidification. Les différents sites de la Basse-Meuse sont en effet dépourvus de grandes roselières ou de massifs à massettes, sites d'hivernage wallons par excellence, ce qui explique peut-être l'absence de données hivernales. Le faible nombre d'observations de migrateurs reflète par contre probablement la méconnaissance du cri spécifique, la faible fréquentation, par les observateurs, des milieux favorables aux haltes migratoires de l'espèce, tels que les saulaies et les boulaies, et l'arrêt de la station de baguage à Chertal. L'examen des données disponibles pour le site d'Oost-Maarland illustre parfaitement le phénomène. Bien connu pour ses oiseaux d'eau, ce site est prospecté par les ornithologues belges principalement durant la saison d'hivernage et toute l'année par les ornithologues hollandais. On retrouve ainsi, pour la période allant de 1976 à 1989, en tout et pour tout 7 observations totalisant 17 oiseaux dans les archives Aves, alors que celles du Limbourg hollandais donnent 22 observations et 120 oiseaux rien que pour la période couvrant la migration d'automne (LEMMENS, 1990).

A l'échelle de la Belgique, le nombre supérieur d'observations de migrateurs en Flandre s'explique en partie par la haute fréquence des prospections ornithologiques en zone côtière. Si l'on considère maintenant les données en période de nidification, on est très proche de la situation en Wallonie. La première mention d'une nidification probable date de 1988 (LEMMENS, 1990), soit un an après les tentatives aux marais d'Harchies et à Oost-Maarland. Par la suite, la nidification, bien que rare, est devenue régulière à partir de 1990 dans le sud du Limbourg (SCHEPERS & VERSTRAETEN, 1991), tout comme en Basse-Meuse liégeoise. Cependant, en 1994, neuf territoires ont été repérés en Flandre alors qu'il n'y en avait qu'un seul en Wallonie (DEVOS & ANSELIN, 1997).

L'expansion de la Rémiz se remarque bien sûr au-delà de nos frontières. En Hollande, située en partie entre les pays d'origine de nos Rémiz et la Belgique, la situation est naturellement intermédiaire. Ainsi on recense de 0-1 couple de 1973 à 1977, 0-7

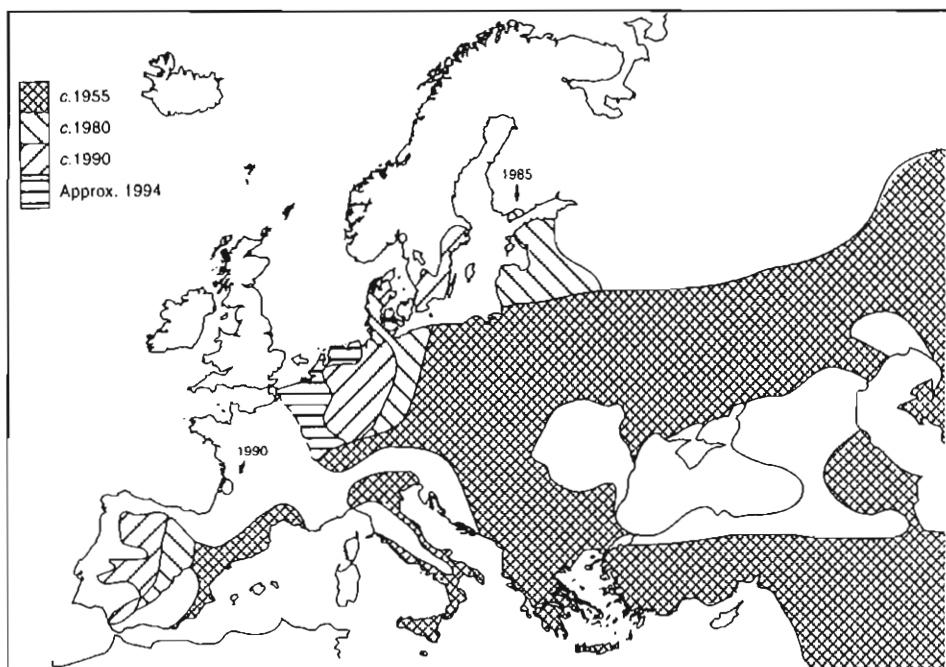


Fig. 11 - Extension vers l'ouest de l'aire de nidification de la Réviz penduline. - The Penduline Tit's western extension of breeding range in Europe. (BURTON, 1994)

couples de 1979 à 1985, 30 couples en 1987 (S.O.V.O.N., 1988), 100-150 couples en 1980 (ROSENDAAL *in* CRAMP & PERRINS, 1993) et 225-250 couples en 1991-1992 (S.O.V.O.N., 1995). L'évolution la plus spectaculaire est observé dans la province de Groningen, où la population nicheuse passe de 45 couples en 1990 à 80 couples en 1991 (NIENHUIS & GEERTSMA, 1991).

La population de l'ex-Allemagne de l'Ouest, qui comptait environ 60 couples vers 1980, est passée à 500 couples dix ans plus tard (HÖLZINGER, 1997).

Au Grand-Duché du Luxembourg, la nidification est soupçonnée dès 1986 et confirmée en 1989 (GLODEN & ROTH, 1992).

En Lorraine française, la nidification est régulière depuis 1986 (PIERNE & VAGNER, 1986) et on y recense six sites occupés en 1991 (PIERNE & VAGNER, 1992) pour passer à 15-20 couples au milieu des années 1990 (VAGNER, 1996). En Alsace, le premier cas certain de nidification date de 1979 (IRION, 1979). Il faut cependant attendre 1987-1988 pour que l'espèce s'installe réellement. La population nicheuse se développe et atteint maximum 21 mâles cantonnés en 1995 (B. WASSMER, 1999).

Ces données montrent clairement l'extension et le changement de statut de l'espèce en Belgique et dans les pays voisins. Elles soulignent également l'origine orientale des Rémiz observées chez nous. La Figure 11 (BURTON, 1994) permet de mieux visualiser cette extension remarquable.

REMERCIEMENTS - Je tiens à remercier Frans Schepers pour sa collaboration, Benoît Wassmer de m'avoir transmis une copie de son article qui paraîtra prochainement dans le périodique *Nos Oiseaux*, les ornithologues qui ont transmis leurs observations à la C.O.A., les délégués C.O.A. pour leur aide dans l'élaboration de la base de données, Emile Clotuche et Jean-Paul Jacob pour leur précieuse aide lors de la rédaction ainsi que les membres du comité de lecture pour leurs conseils.

SUMMARY - Penduline Tit (*Remiz pendulinus*) in Wallonia; change of status and analysis of breeding in the lower Meuse valley.

All the data on the occurrence of Penduline Tit in Wallonia, since its appearance in 1966 until 1997, are analysed. Up to 1983, the species was irregular and seen only during the fall. In 1984, spring occurrence started while numbers increased from 1987, when a first breeding attempt took place. The first two breeding successes were recorded in 1993. Now Penduline Tits breed annually (1-3 pairs) in the Meuse valley between Liège and Maastricht. In 1995, one successful breeding was followed up and allowed original observations to be made.

PLe

## Bibliographie

- ANRYS, P. (1989) : La Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) dans les marais d'Harchies. *Aves*, 26 : 88-93.
- BEKHUIS, J., NIENHUIS, J., WYMENGA, E., BEEMSTER, N. & VAN BEUSEKOM, R. (1993) : Opmars van de Buidelmees *Remiz pendulinus* in Nederland in de periode 1988-92. *Limosa* 66 : 97-106.
- BERTRAND, J. (1993) : Nidification de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en Wallonie : premier cas certain. *Aves*, 30 : 69-74.
- BURTON, J.F. (1994) : *Birds and climate change*. Christopher Helm, Londres.
- CRAMP, S. & PERRINS, C.M. (1993) : *Handbook of the birds of the Western Palearctic*. Volume 7. Oxford University Press, Oxford.
- DEVOS, K. & ANSELIN, A. (1997) : Aantallen en verspreiding van kolonie vogels en zeldzame broedvogels in Vlaanderen tijdens het seizoen 1994. *Oriolus*, 63 : 25-40.
- DIEDERICH, J. & LAFONTAINE, R.M. (1984) : Mésanges rémiz (*Remiz pendulinus*) à Zetrud-Lumay (Brabant) et l'évolution du statut de l'espèce en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. *Aves*, 21 : 1-7.
- FLADE, M., FRANZ, D. & HELBIG, A. (1986) : Die Ausbreitung der Beutelmeise (*Remiz pendulinus*) an ihrer nordwestlichen Verbreitungsgrenze bis 1985. *J. Orn.*, 127 : 261-287.
- FONTAINE, S. (1967) : Première observation de la Mésange rémiz en Belgique. *Aves*, 4 : 1-2.
- GÉROUDET, P. (1984) : *Les passereaux d'Europe : II - Des mésanges aux fauvettes*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

- GLINEUR, W. (1989) : Tentative de nidification de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en Meuse belgo-hollandaise. *Aves*, 26 : 126-127.
- GLODEN, R. & ROTH, N. (1992) : Die Beutelmeise (*Remiz pendulinus*) als Brutvogel im luxemburgisch-saarländischen Moseltal. *Lanius*, 29 : 28-35.
- HAGEMEIJER, E.J.M. & BLAIR, M.J. (1997) : *The EBCC Atlas of European Breeding Birds : their distribution and abundance*. T. et A.D. Poyser, Londres.
- HÖLZINGER, J. (1997) : *Die Vögel Baden-Württembergs*. Bd.3.2. Landesanstalt für Umweltschutz B.-W., Institut für Ökologie und Naturschutz. Eugen Ulmer, Stuttgart.
- IRION, M. (1979) : Nidification de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en Alsace. *Ciconia*, 3 : 179-181.
- KEULEN, C., LONEUX, M., PONCIN, P. & RUWET, J.-C. (1994) : La biodiversité : une étude de cas. Le site de Lanaye en Meuse belgo-néerlandaise. *Cahiers d'Ethologie*, 14 : 1-286.
- KEULEN, C. (1996) : L'observation de la nidification de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) sur le site de Lanaye. *Cahiers d'Ethologie*, 16 : 487-498.
- LEMMENS, K. (1990) : De Buidelmees *Remiz pendulinus* in het Zuidelijk Maasdal. *Limburgse Vogels*, 1 : 16-19.
- NIENHUIS, J. & GEERTSMA, M. (1991) : Voorkomen van de Buidelmees als broedvogel in Groningen. *De Grauwe Gors*, 19 : 11-20.
- PIERNE, A. & VAGNER, P. (1986) : La Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*), une nouvelle espèce nicheuse en Lorraine, son statut actuel dans le contexte d'expansion de l'espèce. *Ciconia*, 12 : 121-134.
- PIERNE, A. & VAGNER, P. (1992) : Nouvelles données sur le statut de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en Lorraine. *Ciconia*, 16 : 25-29.
- SCHEPERS, F. & VERSTRAETEN, F. (1991) : Explosieve groei van Buidelmeespopulatie in de Limburgse Maasvallei in 1991. *Limburgse Vogels*, 2 : 82-83.
- SCHEPERS, F. (1992) : Over de broedbiologie van de Buidelmees. *Limburgse Vogels*, 2 : 49-55.
- S.O.V.O.N. (1988) : De vestiging van de Buidelmees (*Remiz pendulinus*) in Nederland : de ontwikkeling tot en met 1987. *Limosa*, 61 : 145-149.
- S.O.V.O.N. (1995) : Broedvogelverslag 1993. Monitoringrapport, Beek-Ubbergen.
- TESTAERT, D. & SCHEPERS, F. (1995) : Voorkomen van de Buidelmees als broedvogel tussen Maastricht en Luik. *Limburgse Vogels*, 6 : 67-69.
- TRICOT, J. (1967) : Expansion actuelle de la Mésange rémiz en Europe. *Aves*, 4 : 3-14.
- VAGNER, P. (1996) : Synthèse de la reproduction de la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* en Lorraine en 1994. *Milvus*, 28 : 28-29.
- WASSMER, B. (1999) : La Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*), nouvelle espèce nicheuse dans l'avifaune d'Alsace : une acquisition durable? *Nos Oiseaux*, 46 (à paraître)